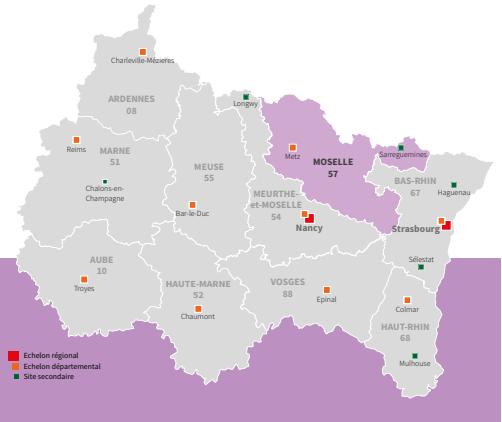


ELSM Moselle

2024 Rapport d'activité



“

L'année 2024 a été une année de transition entre l'arrivée de Matis et la perspective de « transformation de l'assurance maladie » qui va bien occuper nos esprits pour les premiers mois de 2025. Pour autant, et ce malgré un effectif médical en décroissance, nous avons pu limiter les dégâts en terme de CEPRA, en adaptant le traitement des codes de la requête unique à notre capacité de traitement. Nous avons également mené de front l'intégration de nouveaux Infirmiers du Service Médical (ISM) ce qui porte le total à 7 et devrait, après la formation PNC, soulager les médecins-conseils.

Nous pouvons être fiers de nos résultats 2024.

Comme il s'agit de dernier éditorial du service médical, je souhaite à tous les collaborateurs de parvenir pleinement à s'épanouir dans la future organisation qui nous attend.

Bon vent à tous.



Dr Pascal BECKER
Médecin-conseil chef adjoint p.i.



AXE 1

Garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée

- Intégration des infirmières dans le traitement des ALD.
- Pouressayer de réduire les délais d'instruction des demandes d'invalidité directes, les ISM font le recueil des informations lors d'une invitation physique ou téléphonique. Cela peut permettre au médecin de statuer sur pièces.

- Mise en place de la MSS (Messagerie Sécurisée en Santé) depuis le 21.10.2024, avec communication vers les médecins du travail.



AXE 2

Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins

- Utilisation de l'outil Bali (Base d'Accompagnement en Ligne) pour signaler des assurés en renoncement aux soins ou sans médecin traitant.
- Promotion de la PDP par les CSAM lors du traitement des codes de la requête unique et signalement au service social via Medialog+.

- Traitement des IJ courte durée avec envoi aux assurés via Cloé d'un courrier faisant mention des dispositifs d'accompagnement.
- Réunion avec les médecins du travail le 20 mars 2024 avec un focus sur la gestion des temps partiels thérapeutiques.



AXE 3

Faire de la prévention, des enjeux de la transition écologique et de la santé publique des marqueurs de l'engagement de l'Assurance Maladie

- Petit-déjeuner thématique organisé le 20 septembre 2024 sur le thème de l'impact environnemental des médicaments et présenté par les pharmaciens-conseils
- Formation Syfadis mise à disposition pour l'ensemble des salariés : cap vers la sobriété énergétique

- Poursuite de MT Dents (dépistage organisé dans certaines classes prioritaires)
- Offres de service promues par les CSAM (ex : mars bleu, cancer colorectal).



AXE 4

Impulser et accompagner la transformation et l'efficience du système de soins

- Réalisation de la campagnes d'échanges confraternels (Indemnités Journalières et Parcours Insuffisance Cardiaque) permettant d'échanger avec les professionnels de santé libéraux.
- Visite d'Accompagnement des Etablissements de Santé : portées par la CNAM, celles-ci ont débuté en 2024. Huit ont été effectuées en Moselle avec la CPAM. Réalisées au niveau des directions, elles ont permis d'aborder des thématiques ayant un impact fort en terme de santé publique ou de coût. Concernant le service médical, les thèmes évoqués ont été : la prescription d'antibiotiques réalisée à l'hôpital et

exécutée en ville, l'insuffisance cardiaque, les personnes âgées polymédiées et le dispositif en lien avec les anticancéreux oraux.

- La démarche initiée devra être inscrite dans la durée en fonction des demandes et des besoins des établissements de santé.
- Intégration dans le téléservice des DAP PPC/OAM. Cela concerne potentiellement une moyenne mensuelle de 2000 DAP
- Poursuite du Prado tous volets avec indicateur sur le Prado IC et le Prado BPCO.



AXE 5

Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude

- Participation à la cellule nationale créée dans le cadre de l'analyse des Centres de Santé Ophtalmologie afin d'uniformiser les plaintes. Le service médical a proposé une récupération d'indus ainsi qu'un déconventionnement pour un

centre. Une plainte a été déposée par la CPAM.

- Analyse de Centres Dentaires : les suites contentieuses sont en cours.



AXE 6

Soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et à l'efficience de branche

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

- Mouvements du personnel en 2024 :
 - Recrutement de : 7 techniciennes et 4 ISM
 - Départ en retraite de : 3 médecins-conseils et d'une technicienne
 - Mutation d'une CSAM
- Poursuite des formations SM PRO
- Accueil de stagiaires (Duo Day et un parent, un métier)

ÉVÉNEMENT :

- Le Grand Est Partage du 30 mai, événement qui permet la venue de l'équipe de direction régionale. Le sujet présenté par l'échelon local était la gestion des temps partiels thérapeutiques par les ISM.

